

Dès la 1^{ère} réunion de négociation, la CGT était très dubitative quant à la réelle volonté, de la direction de l'AE ISE, d'établir un dialogue social de qualité avec l'ensemble des organisations syndicales et des salariés de l'unité

Pourquoi ?

La CGT et les autres organisations syndicales n'ont reçu ce premier projet d'accord qu'un jour avant la séance de négociation : aussi impossible de discuter et d'échanger avec vous toutes et tous afin de pouvoir porter haut et fort, vos revendications.

Cette réunion s'est tenue en moins de 2 heures ce qui prouve bien que la direction n'a aucune réelle envie d'écouter et d'entendre ce que vous avez à dire.

Le contenu de ce texte est mauvais, car il ne fait que reprendre les textes et accords-cadres et surtout, il fait fi de tous les accords locaux précédemment négociés dans les autres unités de la DO IDF, beaucoup plus avantageux que les accords nationaux.

La direction refuse de prendre en compte la crise COVID et maintient l'organisation en Flex Desk, oubliant que cette façon de travailler est un vecteur supplémentaire de propagation du virus.

La direction refuse d'accorder une prime de déménagement pour l'ensemble des collègues

Les revendications portées par la CGT

Une prime de changement de site d'un montant de 1500€ brut pour tous.

Une durée d'accord de 3 ans

Une participation financière de l'entreprise pour l'achat d'un véhicule au moins égale à ce qui est écrit dans la décision 14.

Arrêt du Flex Desk : situation sanitaire actuelle et cette nouvelle organisation de travail étant incompatibles

L'ajout d'un paragraphe sur les mesures mises en place pour les salariés à moins de 3 ans de la retraite.

Le respect des accords OARTT locaux (sud et est) encore en vigueur à l'AEISE

La prise en compte du déclaratif du salarié et que ce déclaratif puisse être corrigé au moins 3 mois après l'installation sur EastView.

La revalorisation du barème de l'indemnisation d'aggravation du temps de trajet décrit dans la décision 14 qui date de plus de 5 ans

Le remboursement de 50% du Pass Navigo sur la base du montant toutes zones car beaucoup de salariés sont obligés de passer par PARIS intra-muros pour se déplacer de banlieue à banlieue.

La plus grande majorité de ces demandes n'ont pas été entendues et la direction continue d'avancer sans prendre en compte vos demandes. Aussi La CGT a quitté cette première réunion et a transmis par écrit toutes ces exigences à la direction. Gageons que lors de la prochaine réunion de négociation prévue le 14 octobre 2020. nous serons entendus.

LA CGT REFUSE DE BRADER VOS DROITS ET SE BATTRA A VOS CÔTES POUR LES FAIRE RESPECTER !

SIGNEZ LA PÉTITION QUE NOUS REMETTRONS A LA DIRECTION LE 14 OCTOBRE.

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS !